



AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par le projet de règlement 2002-02-26

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

1. Lors d'une séance tenue le 4 juillet 2022, le conseil de la municipalité de Brébeuf a adopté le projet de règlement 2002-02-26 modifiant le règlement de zonage 2002-02.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le lundi 12 septembre 2022, à 20h, dans la salle municipal, située au 217 Route 323 à Brébeuf. Au cours de cette assemblée, le directeur général expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal, au 217 Route 323, les lundis, mardis et jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 et les vendredis, de 8h30 à 12h, ainsi que sur le site web de la municipalité.
4. **Le projet de règlement 2002-02-26** soumis à l'assemblée publique de consultation vise à modifier l'article 7.4.6 Location court séjour du règlement de zonage 2002-02.

Donné à Brébeuf, ce 9 août 2022.

Le secrétaire-trésorier adjoint
Pascal Caron